

## Règlement de scolarité du

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE de DROIT ITALIEN

- 1) Le Diplôme Universitaire de Droit Italien (DUDI) est réservé aux étudiant.e.s en Droit, en Science Politique, de l'Institut d'Études Politiques de l'Université Lumière Lyon 2 ayant accompli deux semestres d'études françaises (une année universitaire complète au titre du LMD) ainsi qu'aux étudiant.e.s de l'Institut catholique de Lyon inscrit en licence de droit sous convention avec l'Université Lumière Lyon 2.  
 Le DUDE est également intégré au parcours de la Licence Minerve pour la deuxième et troisième année. Il remplace pour les étudiant.e.s concerné.e.s, l'ensemble des unités transversales.
- 2) Le Diplôme Universitaire de Droit Italien (DUDI) est un diplôme de l'Université Lumière Lyon 2, en partenariat avec l'Université de Barcelone. Les enseignements sont dispensés en italien par des enseignant.e.s de la Faculté de Droit de l'Université de Bergame. L'Université de Bergame prend à sa charge le coût du déplacement, l'Université Lumière Lyon 2 se chargeant de la réception et de l'hébergement des enseignant.e.s italien.ne.s.
- 3) Les étudiant.e.s sont inscrit.e.s après examen de leur dossier scolaire et universitaire et vérification de leur connaissance de la langue italienne.
- 4) Compte-tenu du système français d'accès aux études, l'inscription à ce diplôme est fixée à 70 Euros pour la première année et à l'équivalent des montants d'inscriptions nationaux pour la deuxième année.  
 Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans le DUDI dans le cadre du parcours Minerve sont exonérés des frais d'inscription supplémentaire à leur inscription en Licence.

### 5) Organisation des études :

Le Diplôme Universitaire de Droit Italien (DUDI) est organisé en deux années universitaires. Chaque année est sanctionnée par un examen dans chacune des matières.

### Première année (2<sup>ème</sup> année de licence)

<b>Semestre 3</b>	1. Introduction au droit (21 h)	2. Droit civil (21 h)
	<b>1. Introduzione al diritto</b>	<b>2. Diritto civile</b>
<b>Semestre 4</b>	Droit constitutionnel (21 h)	

**Diritto costituzionale****Deuxième année (3<sup>ème</sup> année de licence)**

<b>Semestre 5</b>	1. Droit des obligations (21 h) <b>1. Diritto delle obbligazioni</b>	2. Droit commercial (21 h) <b>2. Diritto commerciale</b>
<b>Semestre 6</b>	Droit fondamentaux et libertés publiques (21 h) <b>Diritto fondamentali</b>	

**8) Contrôle des connaissances :**

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et contrôlée.  
Toute absence doit être justifiée.

**a) Validation de la première année.**

La première année est validée lorsque l'étudiant.e a obtenu la moyenne compensée des notes de :

- |                         |               |
|-------------------------|---------------|
| - Introduction au droit | coefficient 1 |
| - Droit civil           | coefficient 1 |
| - Droit constitutionnel | coefficient 1 |

Une session de rattrapage est organisée en fin d'année et porte sur toutes les matières. L'étudiant.e est autorisé.e à se présenter s'il/elle était absent.e à la première épreuve, à condition que cette absence soit justifiée. Si l'étudiant.e n'a pas obtenu 10 à la moyenne générale, il/elle conserve les notes au-dessus de moyenne et est autorisé à se représenter dans les épreuves où il/elle n'a pas eu la moyenne.

**b) Validation de la deuxième année.**

La deuxième année est validée si l'étudiant.e a obtenu la moyenne compensée des notes de :

- |                         |               |
|-------------------------|---------------|
| - Droit des obligations | coefficient 1 |
| - Droit commercial      | coefficient 1 |
| - Droit des libertés    | coefficient 1 |

Une session de rattrapage est organisée en fin d'année selon les mêmes modalités et aux mêmes conditions qu'en première année.

En cas d'échec dans l'une des années, le redoublement est imposé. L'étudiant.e dont l'échec n'est dû qu'à une matière peut passer dans l'année supérieure et représente la matière concernée l'année suivante.

À l'issue de la seconde année, lorsque l'étudiant.e a satisfait à toutes les obligations du contrôle des connaissances, le diplôme lui est délivré par l'Université Lumière Lyon 2.

La deuxième année peut être validée lorsque l'étudiant.e effectue une année à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Bergame, au titre du programme ERASMUS

ou dans toute autre Université italienne à la condition d'être inscrit en Licence en Droit ou en Licence Science Politique et de la valider.

---